
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 449 DU 09 OCTOBRE 2019

portant nomination de monsieur **Achille Hodéhou ADJENIYA** en qualité de Directeur général des hydrocarbures et autres combustibles fossiles.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2018-069 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Eau et des Mines ;
sur proposition du Ministre de l'Eau et des Mines,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 09 octobre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Achille Hodéhou ADJENIYA** est nommé Directeur général des hydrocarbures et autres combustibles fossiles au Ministère de l'Eau et des Mines.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

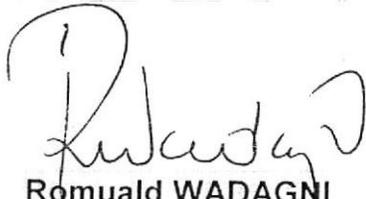
Fait à Cotonou, le 09 octobre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



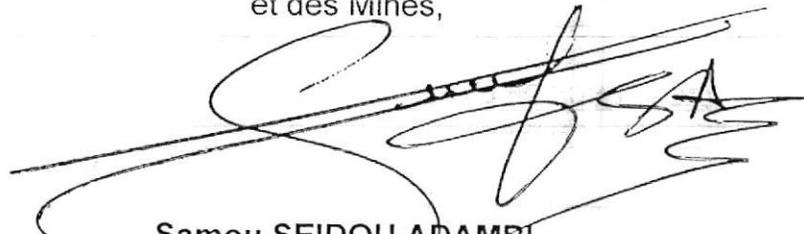
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Eau
et des Mines,



Samou SEIDOU ADAMBI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MEM 2 – AUTRES MINISTERES 22 – SGG 4
– INTERESSE 1 – JORB 1.